

Journal communal d'information
édité par la Municipalité
du Mont-sur-Lausanne

Rédacteur:
Rémy Vaucher, municipal

Impression:
J.-P. Hauswirth, Le Mont



AUX COINS DU MONT

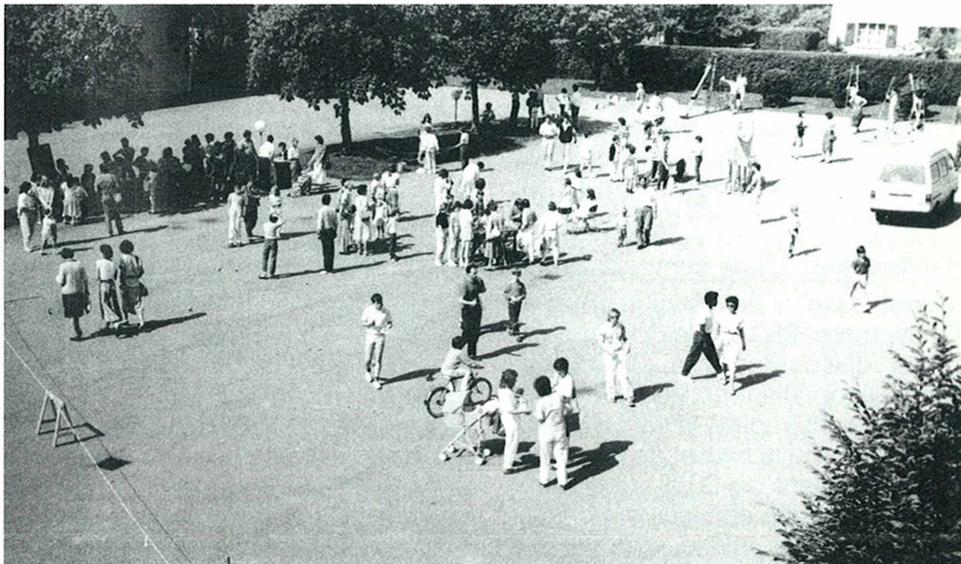
à savoir

Vente scolaire du 13 juin 1987.

MERCI:

- Aux Autorités communales qui nous ont permis d'organiser cette manifestation.
- Aux parents d'élèves pour leurs dons, leur participation.
- Aux concierges des bâtiments scolaires pour leur efficacité et leur compréhension.
- A la population qui s'est déplacée en grand nombre jusqu'à nos stands.
- Aux fines cuisinières qui ont confectionné des pâtisseries et des tourtes délicieuses.
- Au soleil qui malgré une météo pessimiste ne nous a pas fait faux bond.

Grâce à vous tous, cette journée s'est déroulée dans la gaité et votre géné-



rosité nous permettra d'envisager l'achat de jeux de plein-air.

Le Corps enseignant du Mont

Stop, grande fête

Les JP du Mont organisent une vente avec: bougies, peintures sur cailloux, pâtisseries, saucisses, jeux et musique

le 13 septembre 1987

après le Culte, autour de l'Eglise.

Cherchons chauffeur !

La Commune du Mont cherche un chauffeur de bus scolaire pour un nouveau service.

Ce bus devra effectuer 4 aller-retour par jour pour conduire des élèves du Mont à Cugy et les y rechercher.

Renseignements: Direction des écoles, Le Mont, tél. 32 01 45.

Offres: M. Rémy Vaucher, Municipal.

Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels.

Les conditions atmosphériques de ce printemps auront certainement des

incidences directes sur la qualité des fourrages qui risquent bien d'être engrangés avec précipitation et un taux d'humidité favorisant leur "carbonisation".

C'est pourquoi, nous voulons insister, cette année plus encore, auprès des agriculteurs ainsi que de toutes les personnes concernées par la sécurité incendie, pour qu'un contrôle régulier des tas de fourrage soit effectué.

Dans cette optique, nous lançons une action spéciale de subventionnement des sondes à fourrage. C'est ainsi que nous allouons, à l'achat de chaque sonde électronique, un subside forfaitaire de Fr. 200.- qui sera déduit directement sur facture par le fournisseur.

Liste des fournisseurs:

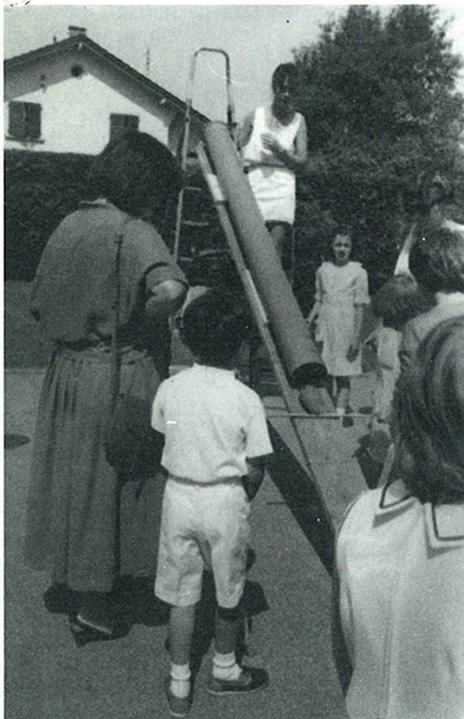
Abarisk, rue Industrie 1, 1020 Renens, tél. 021 / 34 77 77.

Ali-Ponti, Av. des Alpes 44, 1820 Montreux, tél. 021 / 63 64 73.

Ehram, M. W. Ziegler, Riant-Mont 11, 1030 Bussigny, tél. 021 / 89 17 53.

Gil-feu, A.-Fauquez 9, 1000 Lausanne, tél. 021 / 36 22 36.

Growag, 6022 Grosswangen, tél. 045 / 71 36 36.



Primus, Caroline 10, 1000 Lausanne, tél. 021 / 22 45 25.

Sicli, Maupas 10, 1000 Lausanne, tél. 021 / 36 56 46.

Taillens R., ch. de la Motte 8, 1000 Lausanne, tél. 021 / 37 43 43.

reflets du législatif

Feu vert pour la réalisation de l'Hôtel de ville.

Le 18 mai le Conseil communal a siégé sous la présidence de M. Daniel Grosclaude, président, en présence de la Municipalité incorporée. Un sympathique public de jeunes élèves a assisté aux délibérations de notre législatif. Le point fort de l'ordre du jour était sans conteste, la présentation du projet de construction du complexe "En Crétalaison". Préalablement les objets suivants ont été traités:

Etablissement d'une convention.

Faisant suite à la décision prise le 10 novembre 1980, par le Conseil communal, d'accorder à la Municipalité l'autorisation d'entreprendre les travaux de construction d'un collecteur au hameau de la Naz et de participer au financement de 20 % du coût de cet ouvrage, une convention doit être établie entre le maître d'œuvre (La Commune du Mont) et la Commune de Romanel où se situe une partie de l'ouvrage.

Constatant l'aspect légal et indispensable de cet acte, le Conseil a approuvé sans discussion le préavis municipal.

Aménagement de collecteurs.

Convaincu de la nécessité d'assainir la région située entre Crétalaison et le chemin des Pâquis par un système séparatif, le Conseil communal a approuvé le préavis municipal et a accordé un crédit de Fr. 204'000.- après avoir entendu les rapports favorables des commissions ad hoc et des finances.

Aménagement du carrefour de Coppoz.

Il s'agit de confier un mandat d'étude, fixé à Fr. 20'000.-, au bureau d'ingénieurs-conseils Transitec SA afin d'examiner deux variantes présentées par l'Etat pour aménager le carrefour de Coppoz.

Le Conseil communal après avoir entendu le rapport de la Commission des finances a accordé le crédit d'étude requis par la Municipalité. Notons encore que cette étude fait suite au report de la réalisation de la route de contournement du Mont.

Amenée du gaz dans le secteur des Planches.

Dans le secteur des Planches, la loi sur la protection des eaux souterraines contre la pollution oblige les propriétaires à engager d'importants travaux pour adapter à la législation leurs réservoirs d'hydrocarbures. La Municipalité s'est approchée des Services industriels de Lausanne, qui assurent la distribution du gaz, afin d'étudier l'alimentation de ce secteur. Les SI ont répondu favorablement après avoir établi un projet leur permettant également de boucler leur réseau en direction d'Epalinges. La Commune propose une participation forfaitaire de Fr. 100'000.- au coût de cette réalisation dévisée à Fr. 800'000.-. Ce sont les SI qui assument les risques financiers de cette réalisation qui a suscité l'intérêt des propriétaires concernés.

Dans ce cas également le Conseil, après discussion, a suivi les conclusions des commissions ad hoc et des finances, et a mis un crédit de Fr. 100'000.- à la disposition de la Municipalité.

Construction d'un bâtiment pour l'administration communale.

La Municipalité s'est donné beaucoup de peine pour informer le législatif tout au long du développement de ce projet. Son envergure le justifiait d'ailleurs pleinement et le préavis qu'elle a remis aux membres du Conseil était parfaitement et élégamment documenté.

La commission ad hoc qui a décortiqué le projet a souligné le choix judicieux du site, au centre du territoire communal, à "En Crétalaison". Les activités qui sont projetées y apporteront une certaine animation. Elle relève également la nécessité de réaliser un abri pour la protection civile, domaine où l'équipement actuel est insuffisant. La présence de trois classes scolaires et d'une classe atelier répond aux besoins annoncés à la suite de la réforme scolaire et à l'accroissement de la population. Elle a également analysé soigneusement les équipements projetés pour notre Administration communale. Ceux-ci ont été conçus pour faire face aux besoins allant au-delà de l'an 2000 et à une population pouvant atteindre 10'000 habitants. Neuf appartements ont été projetés dans les combles et ils seront réservés en priorité au personnel de la Commune.

La conception et la qualité architecturale ont séduit la Municipalité. La commission qui a visité des constructions semblables, recommande la réalisation d'une toiture en cuivre, afin d'obtenir une meilleure harmonie des couleurs avec les briques "Klinker" des

façades. Les parkings et les circulations ont également été soigneusement évalués par la commission.

Le coût de ces travaux est dévisé à Fr. 18'925'900.-; compte tenu des subventions et de la réserve constituée à cet effet, un emprunt de l'ordre de 10 millions de Fr. sera nécessaire et parfaitement supportable pour le ménage communal.

Après un important débat qui a porté sur tous les éléments essentiels du projet, le Conseil communal l'a approuvé à l'unanimité. Des applaudissements ont ensuite été adressés à la Municipalité par l'assemblée, en signe de reconnaissance pour l'excellent projet qu'elle a mis au point avec ses mandataires.

Propositions individuelles.

M. Paul-Daniel Panchaud a sollicité de la part de la Municipalité une mise au point dans le prochain journal des "4 coins du Mont" à la suite de l'article paru dans l'édition précédente sous la rubrique "Nostalgie" et où l'on voyait une allée de pylônes électriques. Rappelant l'importance vitale pour les vaudois et leur économie d'un approvisionnement efficace en énergie électrique, il juge déplacé cette publication au moment où nous devons aller voter au sujet de l'initiative "Sauver la Côte", dont l'application des postulats est irréaliste et trompeuse.

Quelques explications de la Municipalité permettent de confirmer la vocation des "4 coins du Mont" qui doit présenter une information objective de l'actualité communale.

Il est 22 h. 15 lorsque le Président lève cette séance du Conseil, dont les importantes décisions marqueront fort agréablement la physionomie de notre village pendant plusieurs décennies.

Comptes et gestion 1986.

Ces premières journées chaudes de l'année ont laissé craindre un moment que le quorum ne serait pas atteint ce lundi soir 29 juin.

Sous la présidence de M. Daniel Grosclaude, président du Conseil communal, et en présence de la Municipalité au grand complet, le législatif montain s'est préoccupé des comptes et de la gestion 1986.

Les comptes totalisent des produits de Fr. 10'979'792.20, des charges de Fr. 8'193'502.43 et dégagent un excédent des produits avant investissements de Fr. 2'786'289.77. La réserve pour la construction de bâtiments communaux a pu être portée à Fr. 3'500'000.-. La revue dicastère par dicastère n'appelle pas de remarques particulières et le nouveau plan comp-

table vaudois a permis une clarification et une simplification de l'analyse des comptes qui ont été approuvés par le Conseil.

La gestion de 1986 a été soumise à la commission de gestion. Son rapport présenté par Mme Marie-Claude Robert laisse apparaître une bonne situation générale des dicastères. Seul celui des Cultes et de l'Instruction publique présente un horizon où s'accumulent quelques difficultés pour mettre à disposition, d'ici à 1990, le nombre de classes prévu par la nouvelle organisation scolaire. Le Conseil communal a approuvé le rapport de la Municipalité sur la gestion 1986.

Le point suivant de l'ordre du jour a permis au Conseil d'accorder la bourgeoisie du Mont à M. Gérald Barthuet par 48 votes favorables et 2 votes négatifs.

Messieurs André Ravessoud et Adrien Ormond ont présenté les rapports de la commission ad hoc et des finances relatifs à la réfection partielle du parking du Châtaignier. Un amendement a été approuvé par le Conseil portant à 33 au lieu de 25 le nombre de places de parc réfectionnées nécessitant un crédit de Fr. 75'000.- au lieu de Fr. 62'000.-.

En fin de soirée, notre syndic, M. Jean-Pierre Carroz, a fait état des relations plus difficiles avec la nouvelle Municipalité de Lausanne. Deux objets sont affectés par cette situation, à savoir la CIURL (groupement de 27 municipalités chargées de traiter le plan directeur de la périphérie lausannoise) et l'arrondissement scolaire où Lausanne voudrait fonctionner comme commune boursière.

La séance a été levée à 22 heures par le Président.

*Le secrétaire du Conseil
B. Salchli*

le conseil du vétérinaire

Les vers parasites du chien et du chat.

Ces vers appartiennent à deux groupes:

- Les vers plats, rubanés, appelés vulgairement ténias.
- Les vers ronds, regroupant différentes espèces de plus ou moins grande taille.

Nous évoquerons dans cet article le groupe des ténias.

A l'état adulte, ils vivent dans l'intestin

de nos animaux. Ils peuvent atteindre des longueurs impressionnantes (de plusieurs dizaines de centimètres à plusieurs mètres).

La plupart des espèces sont pourtant bien tolérées par l'organisme de l'animal et les signes cliniques graves sont rares. Par contre, une carence vitaminique provoquée par les vers peut influencer sur l'état général.

- Mode d'infestation: dans tous les cas, par ingestion de divers animaux contenant des larves de ténia dans certains de leurs organes (rongeurs, moutons, lapins et principalement puces et poux). Arrivée dans l'intestin du chien ou du chat, la larve va permettre le développement d'un ver adulte. Les segments du ver adulte sont éliminés dans les selles lorsqu'ils sont bourrés d'œufs. On les reconnaît à leur aspect de "grains de riz".

- Traitement: chaque vermifuge a un mode d'action bien déterminé et une efficacité définie. Il est donc important d'employer un produit adéquat. Il en existe à donner par voie orale ou alors injectable.

N'oubliez pas qu'un déparasitage externe est également nécessaire afin d'éliminer les principaux vecteurs que sont les puces.

Dr. L. Walter

on nous écrit

Une autre tactique... contre les tiques!

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi, tout d'abord, de vous féliciter d'avoir rajeuni l'apparence des "4 coins du Mont". Ce journal est ainsi devenu plus agréable à lire. Je connais bien le Montain à l'origine de ce changement, Roger Chatelain: il préside l'Association romande des correcteurs d'imprimerie, dont je suis membre.

J'apprécie aussi beaucoup "le conseil du vétérinaire". La chronique du mois de mai était consacrée aux tiques, dont chats et chiens peuvent être victimes. Le Dr. Walter donne d'utiles indications pour remédier à cette situation peu agréable: l'emploi hebdomadaire d'une poudre insecticide, notamment.

En tant que grand ami des chats, j'aimerais dire à vos lecteurs qu'il existe une autre tactique contre les tiques: la banale huile à salade! Si, en examinant votre animal lors du brossage quotidien ou au détour d'une caresse, vous constatez la présence d'une tique incrustée, il suffit de badigeonner la bestiole d'huile à salade. Un

quart d'heure plus tard, l'intruse aura lâché prise. Il ne vous restera plus qu'à la ramasser, intacte mais ramollie, sur le tapis du salon.

Ch. Bourgeois

dans nos écoles



Dessin de Nathalie

Promotions 1987

Le 3 juillet 1987 a marqué pour 52 élèves de notre établissement secondaire la fin de leur scolarité obligatoire. Ont été libérés de leurs obligations scolaires:

Classe 9SUP

de M. Gérald Vaucher (Le Mont):
Alves Joëlle, Arnaboldi Eric, Barras Sylvie, Baudin Rachel, Belloy Eric, Birchler David, Bovay Nicolas, Cavin Sandra, Chanchaleune Seng Thien, Debely Sylviane, Grand Sandy, Grand Sylvie, Hutin Fabienne, Jan Nicolas, Matthey Patrick, Merlin Sonia, Oehman Joël, Philipona André, Rauschert Christophe, Schwarz Stéphane, Singueridis Yan, Süess Corinne, Thiébaud Carine, Troyon Joël, Wyniger Evelyne.

Tous les élèves obtiennent le certificat d'études en classe supérieure.

Classe 9DT

de M. Christian Chevalier (Le Mont):
Casarotto Joël, Delisle Thierry, Di Mento Mario, Gindroz Sandra, Latraille Catherine, Naumceski Nicolas, Rosat Sandrine, Wagnières Linda.

Classe 8-9DT

de M. Jacques Guignard (Cugy):
Andrey Sylvie, Chevalley Charly, Golaz Nathalie, Held (Möckli) Renate, Huber Séverine, Jordan Patricia, Marchand Florian, Morel Sylvie, Rochat Sylviane, Senn Sébastien, Sgaifo Francesco, Tribolet Jan.

Classe 8DT

de M. Pascal Neyroud (Le Mont):
Chabloz Alain, Spinello Teresa, Tornay Vincent.

Classe 7DT

de M. Eric Chollet (Le Mont):
Diaz Roberto, Hauswirth Fabrice.

Classe D2

de M. Jean Schaer (Le Mont):
Marone Carmelina, Turin Fabrice.

Prix de fin d'année

Les prix suivants ont été attribués lors de la cérémonie des promotions:

Prix d'application

Le prix d'application est attribué à un élève par classe, de la 1^{ère} à la 9^{ème}, pour ses efforts au travail et son attitude générale.

Ont reçu cette année le prix d'application: Franziska Remund, 1P1. Yves Gardel, 1P2. Allenbach Cindy, 1P3. Rusillon Caroline, 2P1. Menétrey Joëlle, 2P2. Mayor Juliane, 3P1. Hochstrasser Carole, 3P2. Hayashi Shizuka, 3P3. Bonard Aline, 4P1. Jotterand Laurelle, 4P2. Taddei André, 4P3. Sepulveda Yann, 5S1. Zaccarini Sophie, 5S2. Pignat Déborah, 5S3. Clerc Ariane, 5S4. Sulca Silvio, 5S5. Schwarz Sandrine, 5S6. Blanc Patrice, 6DT1. Monachon Sandra, 6DT2. Zane Alessandra, 7DT1. Schwarz Daniel, 7DT2. Van den Hövel Barbara, 8DT. Martin Marlène, 8-9DT. Di Mento Mario, 9DT. Philipona Anne, 6DS. Chevillat Céline, 7DS. Jacquard Line, 8DS. Süess Corinne, 9DS. Ravay Marie-Laure, DEV I. Fragnière Marie-Cécile, DEV II.

Prix de la meilleure moyenne

Le prix de la meilleure moyenne récompense l'élève qui obtient la meilleure moyenne générale de sa classe (5^{ème} à 9^{ème}).

Ont reçu cette année le prix de meilleure moyenne:

Booth Jonathan, 5S1. Molnar Barbara, 5S2. Bayard Crystel, 5S3. Dind Gaëtan, 5S4. Guignard Caroline, 5S5. Brugger David, 5S6. Corbaz Christel, 6DT1. Fagioli Adriano, 6DT2. Marone Stefania, 7DT1. Makkos Christine, 7DT2. Senaud Hervé, 8DT. Golaz Nathalie, 8-9DT. Gindroz Sandra, 9DT. Cruchon Séverine, 6DS. Cossy Florence, 7DS. Perret Yves, 8DS. Birchler David et Rauschert Christophe, 9DS. Marone Carmelina, DEV II.

Prix de branches

Les prix de branches sont attribués à des élèves libérés de leurs obligations scolaires.

Ont reçu cette année un prix:

Français: Hutin Fabienne, 9SUP. Möckli Renate, 8-9DT. Wagnières Linda, 9DT.

Mathématiques: Schwarz Stéphane, 9SUP. Golaz Nathalie, 8-9DT. Delisle Thierry, 9DT.

Allemand: Belloy Eric, 9SUP.

Sciences: Birchler David, 9SUP. Casarotto Joël, 9DT.

ACT: Gindroz Martine, 8SUP.

TM: Philipona André, 9SUP.

Dactylo: Barras Sylvie, 9SUP. Golaz Nathalie, Gindroz Sandra, 8-9DT.

EP: Singueridis Yan, 9SUP.
Orateur: Matthey Patrick, 9SUP.
Dessin: Rey (Naumceski) Nicolas, 9DT.
Anglais: Merlin Sonia, 9SUP.
EF: Marone Carmelina, D II.

Semaine ludique au Mottier

– *Une semaine pas comme les autres.*

Joël Casarotto

Ce n'est pas une nouveauté que de dire et de constater que l'atmosphère des récréations est souvent très tumultueuse voire agressive.

– *Il y avait beaucoup d'animation cette semaine-là. Tout le monde riait et s'amusait. Quelle bonne idée! Il n'y a pas eu de bagarres. J'adore les échasses.*

Sandy Bushell

Ce qui est nouveau c'est de proposer des jeux afin de répondre à cette demande et de canaliser cet excédent d'énergie dans un but positif et éducatif. C'est l'idée qui a germé au sein du corps enseignant du Mont et qui s'est concrétisée par une semaine ludique.

– *Plus personne s'embête contre un mur.*

Aude

Durant ces cinq jours les maîtresses et les maîtres ont lancé et mis à disposition des élèves différents jeux.

– *Le premier jour, c'était impressionnant de voir tous les enfants avec un jeu; ça remplissait la cour. Le plus étonnant c'est que les maîtres jouaient avec les élèves!*

Nathaly Vez

– *J'ai bien aimé cette semaine ludique parce que c'était la première fois que j'essayais les échasses.*

C. Menétrey

– *J'ai joué à faire des bulles. J'en ai fait une très grosse qui s'est envolée dans le ciel.*

Anne

– *J'ai bien aimé jouer aux chevaux et aux cerceaux.*

Frédéric

Les grands élèves ont contribué à la fabrication des chevaux de bois ainsi qu'à la construction des échasses.

Après cette semaine les jeux restent bien sûr à la disposition des classes.

Une maquette et un projet d'aménagement définitifs de la cour du collège ont été présentés au directeur des écoles du Mont et au Municipal des écoles, tous deux manifestement favorables. Ce projet est actuellement à l'étude, afin que la Municipalité puisse se prononcer. Car les jeux actuellement à disposition ne sont pas éternels et on rêve de posséder une infrastructure définitive. Ce projet de transformation de la cour a été présenté pour une expertise à Pro Juventute, qui dispose à Zurich d'un secteur spécialisé dans ce genre d'animation, peu courantes dans le canton de Vaud mais entrées déjà dans les mœurs genevoises et suisses alémaniques.

Sur le plan financier la commission chargée de l'étude de ce projet n'en est pas restée là. Les fonds récoltés lors de la vente de timbres Pro Juventute ainsi que le bénéfice réalisé pendant la journée vente-exposition du 13 juin dernier vont contribuer à financer l'aménagement des cours de récréation.

– *Une semaine heureuse et mouvementée.*

Nicole

G. Vuagniaux, C. Chevalier, F. Liaudet

Une grande première en classe enfantine.

18 enfants de 6 ans en camp d'été à George dans une maison du Mouvement de la Jeunesse Suisse romande: "La Nouvelle Lune".

Du 25 mai au 27 mai; trois jours de soleil dans le ciel et dans les cœurs.



Beaucoup de joie et une expérience enrichissante de vie communautaire: manger, se laver, dormir avec les copains, loin de la maison, loin de papa-maman.

1^{er} jour, grande balade à pied de St-George à le Vaud avec pique-nique et visite du zoo.



2^{ème} jour, jeux autour de la maison, grillade sur le feu.

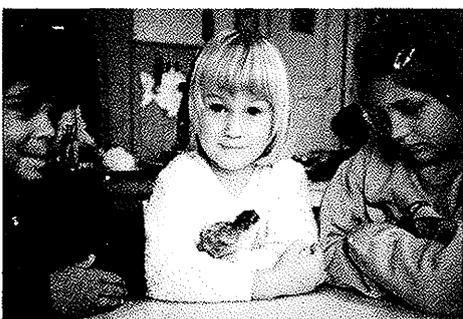


3^{ème} jour, jeux à l'intérieur, remise en ordre et départ.

Expérience positive et enthousiasmante que nous sommes prêtes à renouveler l'an prochain.

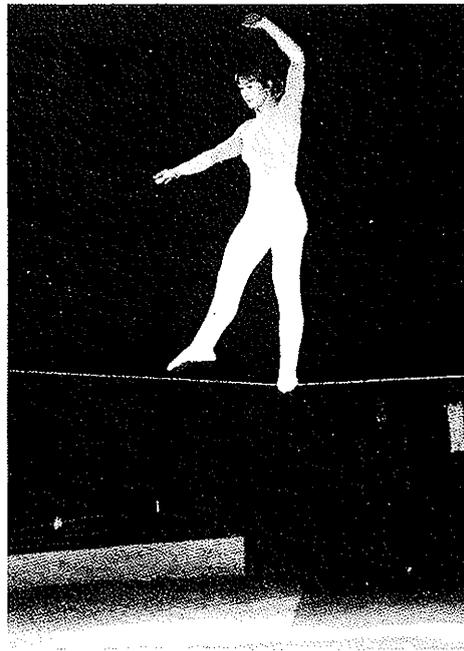
*Les maîtresses:
Baumberger et Vuagniaux*

Les poussins des Planches



Un souvenir des 46 poussins de la classe enfantine de Mme M. Emery.

Cours de connaissance du cirque avec Annie Fratellini.



Le mardi 30 juin et le jeudi 2 juillet, les classes enfantines à 6^{ème} année se

sont rendues à Bellerive pour assister au cours de connaissance du cirque donné par Annie Fratellini et ses élèves.

On a vu des acrobates, des trapézistes, des clowns, le poney Picolo qui n'aimait pas Mozart, de la voltige à cheval et une funambule.

Mille paires de mains ont applaudi ces artistes en herbe. C'était génial.

Quelques impressions d'élèves:

C'est une grande école de cirque qui vient de Paris. (Audrey)

Annie Fratellini nous a expliqué comment on devenait professionnel du cirque. (Gaëlle)

Tout métier du cirque commence par l'acrobatie au sol. (Audrey)

Comme animaux, il n'y avait que des chevaux. (David)

Annie Fratellini jouait bien du saxophone. (Rébecca)

Les artistes travaillaient avec des ceintures de sécurité. (Audrey)

Pendant les clowns, tout le monde riait. (Christian)

On s'est bien amusé. (Pierre)

A la fin, on pouvait acheter des chapeaux et des affiches. (Loris)

Nous avons reçu une collation à la sortie. (Pierre)

Classe de C. Pilet 3P3

Une classe du Mont en Camargue.

Ce n'est qu'après le "oui officiel" que nous avons décidé de nous préparer pour ce camp. Pour la première fois une classe du Mont partait de la Suisse pour aller visiter des choses lointaines. Nous avons tous dans notre tête, un lieu, un endroit bien précis qui nous faisait rêver depuis le début de l'année: Les Saintes-Maries-de-la-Mer.

Bien sûr, pour cela, il nous a fallu de l'imagination, de la bonne humeur et beaucoup de patience! Nous avons tout d'abord commencé par récolter de l'argent (vente de pruneaux, fabrication de jeux, etc...) ce qui n'a d'ailleurs pas toujours été très facile; et pour partir en connaissant ce pays, chacun de nous a fait quelques recherches, ce qui nous permis de constituer un dossier. Ensuite, notre instituteur s'est chargé des préparatifs: heure de départ et de rentrée, campement, visites et promenades.

Mais le camp n'a pas été que des vacances, au contraire! Je dirai plutôt une course d'étude car chaque endroit visité était pour nous tous une superbe découverte.

Grâce à la volonté de chacun, nous avons parcouru entre 50 et 350 kilomètres par jour avec notre petit bus, aimablement mis à disposition à des conditions très favorables par la Feuillère, pour visiter une bonne partie du sud de la France et des lieux dont on entend souvent parler (Marseille, Arles, Avignon, Les Baux de Provence, La Côte Bleue, l'étang de Vaccarès, etc...).



Nous avons aussi fait du cheval, de la

natation, de la marche, et tous, avons participé à la préparation des repas. Quelle expérience enrichissante à souhaiter à chacun.

Linda, classe 9DT

nos sociétés

Société de développement.

Four complet

Pour votre plaisir avons-nous annoncé dans le dernier numéro des "4 coins". Pas facile d'inviter la population à venir cuire différentes sortes de pâtisseries dans le four curial, selon un horaire bien établi. Surtout que le four est petit et qu'il est vite envahi par les curieux, avides de tradition et de bonnes choses.

Aussi, avons-nous mis toutes les chances de notre côté. A la fin mai, généralement, il fait beau et même cette année, il a fait un temps superbe. Temps de cuisson prévu, selon les produits, 20 minutes à 3/4 d'heure. Donc il faut attendre. Alors nous avons installé des tables, des chaises, apporté quelques bonnes bouteilles et même des caisses de limonade pour les plus petits, sans oublier les thés et les cafés. Il ne manquait que l'orchestre pour l'ambiance dans la cour de la cure, mais nous étions prêts à "embrayer" les "witz" pour détendre l'atmosphère. Ainsi organisé, nous n'avions plus peur de devoir dire:

- Four complet, veuillez attendre la prochaine fournée.

Et ce fut un four complet! Deux personnes! Fertig-schluss! De toute la journée! Que d'énergie dépensée! Pré-chauffage depuis le mercredi déjà. mobilisation de toute l'équipe le samedi matin dès "potron-minet", mise en place de la cour, préparation de la cantine, etc. Bof!!! ça arrive...

On recommencera quand même ... pour votre plaisir!

Prochaines dates prévues:

samedi 3 octobre 1987 et samedi 5 décembre 1987.

Cotisation.

Vous avez été sollicités par voie de "tous ménages". Merci à tous ceux qui ont déjà témoigné de leur compréhension. La caisse est toujours ouverte et plus nous aurons de "cotis" plus nous pourrons organiser des manifestations.

Artistes, réveillez-vous.

Il y a quelques années, la Société de développement avait permis aux artistes de la commune d'exposer leurs œuvres au collège du Mottier pour la

plus grande joie des habitants.

Nous rééditons cette année et nous vous recommandons dès maintenant de vous mettre aux pinceaux, aux ciseaux, à la colle.

Réservez les dates des 16, 17 et 18 octobre prochains. Une information plus détaillée suivra.

Prochaine étape.

Manifestation du 1^{er} août - tradition - folklore - discours - cérémonie - pèlerins - feu, bien sûr. Mais aussi, danse - musique - cantine pour finir la soirée et pourquoi pas la nuit qui sera chaude.

Et le lendemain:

Midi! Saucissons à la braise

Ceux qui étaient là l'année passée ont été stupéfaits. Alors qu'ils avaient pensé s'en sortir avec Fr. 8.- par personne, ils se sont trompés. C'était le prix d'un saucisson et l'on peut admettre qu'un saucisson vaudois va bien pour deux personnes. Alors refaites le compte! Salade aux tomates à profusion, pain et saucisson pour Fr. 4.- par personne, c'est pas mal, non?

Conclusion: tous au Châtaignier les premiers et deux août prochains. Du moment qu'on est pas en vacances ou du moment qu'on est justement en vacances au Mont.

Marche à travers le Mont.

Questions:

Où? On ne sait pas encore.
Quand? le samedi 12 septembre.
Qui? Ben! tout le monde.
Pourquoi? Pourquoi pas? ça vous fera du bien!
Comment? A pied, comme d'habitude.
Combien? Quelques kilomètres tout au plus!
Quoi? Rien!!!

Le président, P.-A. Jan

Bridge-Club de Sauvabelin.

Montaines, Montains,

Le Bridge-Club de Sauvabelin vous souhaite un bon été et vous informe que le club est ouvert:

Lundi	19 h.30
Jeudi	13 h. 45 et 19 h. 30
Vendredi	13 h. 45
Samedi	13 h.45
Dimanche	14 h. 30

On peut jouer, on peut apprendre, renseignez-vous.

Nous sommes heureux de vous annoncer qu'une paire du club a été classée 5^{ème} sur le plan Suisse à un concours international d'enchères.

L'assemblée générale sera le 28 août à 19 h. 30 et sera suivie d'un mini trounoi avec joueurs (agréables) tirés au sort. Si vous désirez nous rejoindre, téléphonez-nous au 33 42 18, nous vous attendons.

Le comité

à méditer

Dictons d'août.

- S'il pleut en août, c'est du miel ou du moût.
- Au mois d'août, le vent est fou!
- A la Saint Roch, la grande chaleur prépare du vin la couleur.
- A la mi-août, le temps s'arrange ou défait tout.
- En août, comme aux vendanges, ni fêtes, ni dimanches.
- A l'Assomption, la clarté fait du veau de qualité.
- En août, quiconque dormira sur midi, s'en repentira.
- Temps sec en août et gros nuages bleus, neige tout l'hiver.

Dictons de septembre.

- En Septembre, les feignants peuvent s'en aller pendre.
- A la Sainte-Croix (14 septembre), cueille tes pommes et gaule tes noix.
- Quand on entend la grive chanter, cherche la maison pour t'abriter ou du bois pour te chauffer.
- Pluie de Saint-Michel sans orage, d'un hiver doux est le présage (29 septembre).
- Etoiles filantes en septembre, tonneaux trop petits en novembre.
- Qui fume son champ en le défonçant, le fume pour dix ans.
- Qui a semé à la Sainte-Croix (14 septembre), au lieu d'un grain en mettra trois.
- Ce que le mois d'août ne mûrira, ce n'est pas septembre qui le fera.

prochain journal

Parution

Fin septembre 1987.

Date limite du dépôt des articles
10 septembre 1987.

Rédacteur

M. Rémy Vaucher
Chemin du Mottier 3
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Téléphone (021) 32 00 03
